

**ASSOCIATION CANTONALE  
FRIBOURGEOISE  
DES CADETS MUSICIENS**

ASSEMBLEE DES DELEGUES DES CORPS DE CADETS  
AU CAFE DE L'HARMONIE A ROMONT LE 05.11.78

---

Il est 14H30 lorsque le Président, M. Paul Barbey, ouvre l'assemblée.

Il ressort de l'appel fait que 3 sections ne sont pas représentées: Fribourg, cadets de la Ville, Fribourg, Collège St.Michel et Sâles. La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués qui s'était déroulée à Autigny le 27.11.1977, qui est approuvé à l'unanimité.

Ceci fait, le Président nous fait part de son rapport, dans lequel il nous relate l'activité de l'Association durant l'année 1978 et remercie spécialement M. Tornare, Président de commission de musique pour son travail qu'il a effectué jusqu'à ce-jour au sein de l'Association et regrette d'accepter sa démission dû à des raisons de santé. Le Président remercie également tous les membres du comité cantonal et de la commission de musique pour l'aide qu'ils lui ont témoignée.

La parole est donnée à M. Tornare, Président de la commission de musique. Il remercie spécialement les professeurs qui ont oeuvré lors du cours de perfectionnement qui s'est déroulé à Romont; soit MM. Bernard Rime, Jacques Defférard, Benoît Schmid, Eugène Paquier, Yvan Aeby, Jean Clément, M. R. Tornare.

La fête des cadets à Autigny a été un succès et M. Tornare demande qu'à l'avenir, les autres sections puissent écouter les morceaux exécutés par leurs confrères. Il serait souhaitable que les sections se produisent avec leur effectif normal sans trop de renfort, pour ne pas créer de fossé entre chaque exécution. M. Tornare remercie M. Paul Barbey pour son travail qui était toujours dans la même optique la commission musicale. Le rapport est accueilli par acclamation.

Le Président M. Barbey apporte quelques précisions sur le cours de perfectionnement 1978 qui s'est déroulé à Romont au Pensionnat St-Charles.

La section de Châtonnaye déclare qu'elle est très satisfaite du cours de perfectionnement 1978 et réitère le vif désir d'une nouvelle édition pour 1979.

**ASSOCIATION CANTONALE  
FRIBOURGEOISE  
DES CADETS MUSICIENS**

La section de Broc ainsi que Autigny, Echarlens, Romont et Le Crêt se regroupe à l'idée de la section de Châtonnaye et remercient vivement les organisateurs de ce cours.

La parole est donnée au caissier pour son rapport;  
état de la caisse : Fr.96.75 CCP Fr.245.75 BEF Fr.1'013.90

Total de la fortune de l'Association Fr. 1356.40

Bénéfice de l'année Fr. 468.85

La section de Siviriez qui a vérifié les comptes, donne décharge au caissier et le félicite pour la bonne tenue des comptes. L'assemblée les accepte par acclamation. Le caissier nous informe de l'état des cotisations, le Collège St. Michel est en retard pour 4 année.

La fixation des cotisations est maintenue pour année à Fr.20.--

Point 6 du tractanda : Fête cantonale 1978 à Autigny

Le Président nous déclare que pour l'Association la fête cantonale a été une réussite. La parole est donnée à M. Bovet membre du comité d'organisation de la fête à Autigny 1978. Fr.126'000.-- de recette et 111'000.-- de dépense d'où un bénéfice de Fr.14'000.-- grosso modo. La fête des cadets elle-même ne pourrait être viable pour une société si elle n'organise pas un loto, une fête populaire couronnant le tout. M. Bovet souligne qu'il est très déçu par le manque d'accompagnants suivant les sections, Autigny a eu un problème de nourriture, étant donné que leur cuisinier a eu un accident la nuit avant la fête, s'est pourquoi certaines sections n'ont pas été servis rationnellement. M. Tornare souligne le magnifique cortège qu'il nous ont démontré, qui était peut être trop beau pour une présence aussi mitigée et mal fréquentée. M. Le Président Barbey remercie M. Bovet pour son rapport et répète que pour l'association cette fête était une réussite et félicite le comité d'organisation d'Autigny. M. Louis Page demande la parole et répond à M. Bovet que le problème de l'accompagnement est général si l'on compare avec le festival des groupes de jeunes danseurs où la présence des accompagnements était quasiment inexistante, à Romont, lors de cette manifestation.

Le rapport du jury était un peu mathématique selon M. Tornare, M. Defférard lui répond que les prochains rapports devraient être codés et donnés par points. M. Clément demande si cette manière de résultat du jury ne manquerait pas d'enthousiasme étant donné que ces jeunes travail toute une année pour ce résultat. M. Defférard lui répond que le jury est plus positif en répondant par l'affirmative ou négative pour éviter le doute sur le résultat du jury. A l'avenir il faudrait que les rapports soient accompagnés d'un commentaire, moins codé.

**ASSOCIATION CANTONALE  
FRIBOURGEOISE  
DES CADETS MUSICIENS**

Point 7 du tractanda : Fête cantonale de 1980

1980 tombe la même année que la fête Cantonale des musique fribourgeoise à Treyvaux. M. Bovet déclare que la société que prendra la responsabilité d'organiser sera à même de dire si elle ne sera pas trop perturbé dans l'organisation par la fête cantonale des musiques fribourgeoises. M. Barbey nous lecture de la lettre qu'il a reçue de la section de Châtonnay dans laquelle elle présente sa candidature pour l'organisation de la prochaine fête cantonale des cadets en 1980. L'assemblée accepte à l'unanimité la candidature de Châtonnay, la date est arrêtée au 14 et 15 juin 1980.

\* donne

Point 8 du tractanda : Admissions, démissions

Le Président nous présente Echarlens, section qui nous a soumis sa demande d'adhésion, l'assemblée accepte cette nouvelle entrée par acclamation. Après une bonne nouvelle, une moins bonne, Bulle section de la Ville, nous a envoyé sa démission pour des raisons pédagogiques, musicales et financières. L'assemblée prend acte de la démission et lui répondra en leur laissant la porte ouverte pour l'avenir. M. Barbey nous lit la lettre de démission de M. René Tornare, Président de la commission de musique, qui nous quitte pour des raisons de santé et travail, c'est avec regret que nous prenons lecture de cette lettre de démission. M. Barbey en comité a essayé de faire revenir M. Tornare sur sa décision, mais malheureusement il ne peut y revenir. M. Tornare nous témoigne son regret et nous laisse un espoir en nous disant qu'il est prêt à nous donner un coup de mains quand l'occasion se présentera. M. Tornare nous propose un remplaçant en la personne de M. Bernard Piccand, directeur de la section du Crêt. Sa démission est acceptée par l'unanimité de l'assemblée. M. Jean-Paul Conus nous fait part également de sa démission étant donné qu'il ne s'occupe plus des cadets. Sa démission est acceptée par l'assemblée. M. Bernard Piccand est nommé membre du comité de la commission de musique. La commission de musique nommera elle-même son nouveau président. En remplacement de M. J.-Paul Conus, la section d'Autigny a délégué M. René Wicht, membre du comité cantonal des cadets musiciens. Son entrée est acceptée par acclamation.

La nomination de la section vérificatrice des comptes est nommée par la section de Sâles.

La prochaine assemblée annuelle des délégués est prévue à Sâles pour 1979.

./.

**ASSOCIATION CANTONALE  
FRIBOURGEOISE  
DES CADETS MUSICIENS**

Point 9 du tractanda : Propositions du comité et des sections

Pour la fête du 500ème anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération en 1981, les organisateurs demandent la participation des enfants et des musiques d'enfants. M. Tornare pense que ~~cette~~ une occasion offerte de faire connaître les cadets et notre Association. Les contacts seront pris avec le comité d'organisation. M. Defférard demande au comité de musique, (commission musicale) si un cours de perfectionnement de musique à lieu, de pouvoir inscrire les enfants avant Noël et que les partitions soient envoyées au moins 3 mois avant le cours. Une réunion des directeurs devrait être convoquée avant Noël. Une réunion des professeurs du dernier cours de perfectionnement sera organisée prochainement.

Point 10 du tractanda : D i v e r s

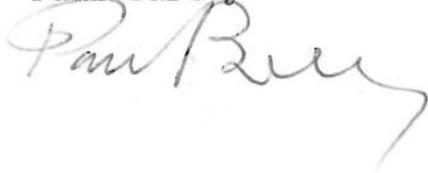
Le Président présente à l'assemblée une nouvelle formation de cadets dans la basse Glâne.

M. Favre remercie l'assemblée d'avoir accepté la candidature pour la prochaine fête cantonale et Châtonnaye accueillera à bras ouvert les sections participantes.

Le Président lève l'assemblée, il est 17H00

Le Président

Paul Barbey



le Secrétaire

J. Denis Cornu



Rapport du président de l'Association cantonale des cadets pour 1978

Messieurs les délégués,

Mes chers collègues du comité et de la commission de musique,

1978 restera pour notre Association une grande année. En effet, un cours de perfectionnement pour nos jeunes musiciens fût organisé pour la première fois à Romont, au bâtiment St-Charles du 28 au 31 mars. Ce fût un succès car 60 cadets, le maximum que nous pouvions loger, venant de différentes sections se retrouvèrent la semaine qui suivait Pâques. Ces musiciens âgés de 13 à 16 ans en auront retiré un enseignement certain. 7 professeurs assurèrent l'éducation musicale. Je les remercie ici, en relevant que ces professeurs l'ont fait bénévolement. Je remercie aussi la commission de musique, soit MM. Jean Clément, professeur à Bulle, Benoît Schmid à Châtonnaye et surtout son président René Tornare, directeur de musique, pour la part particulière qu'ils ont prise à ce séminaire musical de 4 jours. Nous reviendrons sur ce cours durant cette assemblée, selon le tractanda prévu:

Il convient aussi de relever le succès qu'a rencontré notre 4<sup>e</sup> Fête cantonale des cadets à Autigny les 20 et 21 mai. Toutes nos sections y participèrent et sont toutes à féliciter, pour leur production à l'église, leur tenue au cortège et à la cantine. Cette fête sera aussi le motif d'une discussion lors de notre assemblée.

Cependant, comme dans chacune de nos existences, quelques tracasseries vinrent assombrir un ciel si serein. C'est d'abord la démission d'une de nos sections dont il sera fait mention tout-à-l'heure et surtout la démission de notre président de la commission de musique, motivée par un surcroît de travail et une santé quelque peu ébranlée. L'Association, la commission de musique, le comité et votre serviteur mesurent toute la perte qu'ils éprouvent par cette décision. Si les hommes passent, leurs actions demeurent et notre ami René Tornare laissera le souvenir d'un dévoué directeur de musique de cadets et excellent membre de notre commission de musique. Un autre membre du comité nous quitte et il faudra le remplacer aujourd'hui.

Un remerciement particulier aussi à mes collègues du comité pour le travail qu'ils accomplissent et tout le soutien qu'ils m'apportent.

Et pourtant notre association doit continuer sur le chemin qu'elle s'est tracée. Notre devoir est de consolider l'existence de notre association cantonale et espérer que de nouvelles sections viennent grossir nos rangs. Avec votre appui et votre confiance nous pourrions aller de l'avant pour le bien de nos fanfares de cadets.

votre serviteur.